

Cercle algérianiste national

Fédération des Cercles algérianistes

La Roche-sur-Yon, le 18 janvier 2007

Monsieur le Député,

C'est avec une très vive émotion que les adhérents du Cercle algérianiste, à l'image de ceux de nombreuses associations d'anciens combattants, de rapatriés d'Algérie et de Harkis, ont pris connaissance de la proposition de loi, dont vous êtes cosignataire, visant à élever au rang de journée nationale de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, la date du 19 mars, alors même que le gouvernement et le président de la République, que vous soutenez, ont choisi celle du 5 décembre, initiative que nous avons saluée.

Nous n'ignorons pas le lobbying actif et les pressions qui sont très certainement à l'origine de votre initiative et qui émanent d'une seule association d'anciens combattants, la FNACA, qui, malheureusement, dans ce domaine fait preuve bien souvent d'un sectarisme tout à fait déplorable.

Vous le savez, la date du 19 mars est pour nombre d'entre nous, Harkis et rapatriés d'Algérie en particulier, une date sinistre qui marque le début d'une période de massacres sans précédent visant plusieurs dizaines de milliers de compatriotes enlevés et assassinés par le FLN.

Nous considérons cette commémoration du 19 mars comme d'autant plus inacceptable que cette date est contraire à la vérité historique puisque chacun sait que le cessez-le-feu n'a pas été respecté en Algérie, et insultante pour les familles des milliers de Pieds-Noirs disparus après avoir été enlevés par le FLN, qui attendent que leur drame soit reconnu.

Le choix d'une date de commémoration de la guerre d'Algérie doit rassembler la Nation dans le souvenir et non pas attiser les passions et aviver les fractures.

Retenir le 19 mars pour des considérations tout simplement électorales peut être considéré par beaucoup et en premier lieu par un grand nombre d'anciens combattants qui ne partagent pas les idées de la FNACA, comme une provocation car cette date représente la négation des drames et des douleurs endurés, après les accords d'Evian, par une partie de nos compatriotes.

Ce sont d'ailleurs les raisons qui ont milité en faveur du choix, certes imparfait, mais préférable à celui inacceptable du 19 mars, de la date du 5 décembre.

Nous voulons croire, Monsieur le Député, que votre démarche à laquelle, comme bien d'autres, nous ne pouvons souscrire est mue par le sentiment de contenter toutes les parties mais nous craignons que cela n'ait l'effet inverse.

Nous ne pouvons en conséquence que vous demander de réexaminer votre position et de nous préciser quelles initiatives vous entendez prendre par ailleurs pour que le drame des milliers de femmes, d'enfants et d'hommes, parce qu'ils étaient tout simplement Français d'Algérie, enlevés par le FLN et à jamais disparus, puisse avoir dans notre pays droit de cité.

Nous vous remercions de votre réponse, à la lecture de laquelle nous serons très attentifs.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de notre considération distinguée.

Thierry Rolando
Président national du Cercle algérieniste

B.P. 213 – 11 102 Narbonne Cedex – Tél. 04 68 32 70 07 – Fax 04 68 32 69 64
Courriel : secretariat@cerclealgerianiste.asso.fr